

ANALYSE DES RISQUES

CANEVAS DE TRAVAIL POUR CE JOUR

H.Ney 31.01.2019

CHAPITRE 3.3 DES BPR 2016

Une évaluation des risques doit être réalisée. Sur cette base, l'établissement de soins doit déterminer si, dans le cadre de la maîtrise des risques, des mesures doivent être prises pour limiter ces derniers. Et après la mise en œuvre des mesures de maîtrise des risques, tous les risques résiduels doivent être évalués à la lumière des critères fixés. Si le risque résiduel est jugé inacceptable selon ces critères, il y a lieu d'appliquer des mesures supplémentaires de maîtrise des risques.

DÉFINITIONS NORMATIVES (ISO 14971) EN 1441: DOMMAGE / DANGER / RISQUE

- ▶ **Dommmage:** *blessure physique ou atteinte à la santé des personnes, ou atteinte aux biens et à l'environnement*
- ▶ **Phénomène dangereux:** *source potentielle de dommage (danger)*
- ▶ **Situation dangereuse:** *situation dans laquelle des personnes, des biens ou l'environnement sont exposés à un ou plusieurs phénomènes dangereux*
- ▶ **Preuve tangible:** *Informations dont la véracité peut être démontrée, fondée sur des faits et obtenue par observation, mesurage, essai ou autres moyens*

DÉFINITIONS NORMATIVES (ISO 14971)

- ▶ **Risque:** combinaison de la probabilité d'un dommage et de sa gravité
- ▶
- ▶ **Risque (EN 1441):** Fréquence probable d'un danger causant un dommage et degré de gravité du dommage
- ▶ **Sécurité:** absence de risque inacceptable
- ▶ **Risque:** Analyse / Appréciation / Maîtrise / Evaluation
- ▶ **Gravité:** mesure des conséquences possibles d'un phénomène dangereux

IDÉES REÇUES...

- ▶ Les accidents, c'est pour les autres
- ▶ Nos actes ne sont pas dangereux
- ▶ Les conséquences d'un acte dangereux ne sont pas comprises
- ▶ Il faut aller plus vite, surtout à la fin de son horaire de service
- ▶ Les évasions de l'esprit
- ▶ L'encadrement s'en fiche
- ▶ L'équipement ne permet pas de travailler correctement
- ▶ Et ..depuis le temps que la pratique est celle-ci...alors...

VIVRE AVEC LES CONTRADICTIONS...

- ▶ Philippe d'Iribarne:

On se trouve dans une logique de l'honneur (qui insiste sur les devoirs, fixés par la coutume, par lesquels le groupe auquel on appartient se distingue), plus que par une logique de la vertu (qui incite à respecter les lois qui s'appliquent à tous)

- ▶ Proverbe DuPont:

You get the level of safety that you demonstrate you want

- ▶ Peter Drucker:

La survie n'est pas de maximiser le profit mais de limiter les pertes

Figure 19 : exemple de charte du management

**Charte de KIMBERLY-CLARK
(Usine de Villey-Saint-Etienne)**

Je m'engage à :

1. Mettre la sécurité comme la priorité n°1 dans toutes mes actions.
2. Être exemplaire dans mon comportement en tant que manager d'équipe.
3. Tout entreprendre pour satisfaire l'engagement de KC avec l'ambition d'être au niveau de la « *World Class* ».
4. Communiquer haut et fort nos performances en sécurité et nos objectifs allant vers l'Excellence.
5. Intervenir personnellement et directement, dans le plus bref délai, si un accident se produit dans mon secteur 7 jours / 7 et 24 H / 24.
6. Ne jamais négocier les règles de la sécurité établies.
7. M'informer régulièrement sur mes obligations réglementaires concernant mon secteur d'activité en matière de veille juridique.
8. Utiliser mon pouvoir de récompense ou de sanction si je constate de la part de mon équipe, une conduite exemplaire ou un non-respect vis-à-vis des règles de la sécurité.
9. Apporter ma confiance pour la mise en œuvre du SMS aux personnes choisies pour la composition du comité de pilotage.
10. Donner au groupe de pilotage, si mon secteur d'activité est concerné, les moyens nécessaires en mon pouvoir à la réalisation d'une étude liée au SMS.
11. Appliquer les décisions approuvées en assemblée pour la mise en place des changements liés au SMS.
12. Évaluer régulièrement mon secteur d'activité pour connaître ma position en fonction de la progression de la mise en place du SMS.

7

Signatures des membres du comité de direction

**EXTRAIT DE
« MANAGER
LA SÉCURITÉ »**

A. Martinez-Fortun

CANEVAS DU TRAVAIL DE CE JOUR (1)

Définition du Risque			
Etapes	Ref du risque	Risque	Description du risque

Analyse du risque		
Causes du risque	Conséquences	Contrôle en place, type et efficacité, responsable

CANEVAS DU TRAVAIL DE CE JOUR (2)

Evaluation				Qui ?		Comment ?	
Fréquence	Gravité	DéTECTABILITÉ	Criticité	Propriétaire du risque	Stratégie de traitement : réduire accepter	Plan d'actions	Délai

Evaluation				
Commentaires	Statut du plan d'action	Délai révisé	Efficacité des actions	Nouvelle stratégie

LES THÈMES A TRAVAILLER

- ▶ Instrument critique manquant dans un plateau opératoire
- ▶ Transport du matériel à l'intérieur et à l'extérieur de l'hôpital
- ▶ Demande d'un chirurgien de retraiter un DM à usage répété limité au-delà du nombre préconisé par le fabricant
- ▶ Non-respect de tous les critères de libération des charges des stérilisateurs à la vapeur d'eau par le personnel
- ▶ Décimation du personnel de la stérilisation par une épidémie à norovirus
- ▶ Publication des conclusions d'une inspection de la stérilisation centrale par Swissmedic dans la presse
- ▶ Mauvais choix du produit désinfectant (haut niveau) pour les endoscopes
- ▶ Utilisation de dispositifs médicaux sur un animal

A VOUS DE JOUER 😊

A QUOI SERT UN KLAXON SUR UNE VOITURE ?

A PRÉVENIR EN CAS DE
DANGER IMMINENT...

AHH ! OK !! JE COMPRENDS
MIEUX POURQUOI ON KLAXONNE
À UN MARIAGE...



*Le feu s'éteint dans la première
minute avec un verre d'eau,
dans la deuxième minute avec
un seau d'eau,
dans la troisième minute avec
une tonne d'eau,
Après...on fait ce qu'on peut!!*

**Anonyme, d'après Alain
Martinez-Fortun**